



SITUATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DU LABORATOIRE

Pipetage de produits biologiques

Dans un laboratoire d'analyses de biologie médicale, un technicien doit prélever 150 µL de sérum dans un tube primaire de sang coagulé et centrifugé afin de réaliser un sérodiagnostic de la rubéole pour une jeune patiente.



© 3RB 2017



© 3RB 2017

ANALYSE DE LA SITUATION DE TRAVAIL

1. Observer et décrire avec précision la situation de travail. Exemples de méthodes pouvant être utilisées : 5M (Main d'œuvre, Milieu, Méthode, Matériel, Matière), ITMaMi (Individus, Tâches, Matériel, Milieu)...
2. Identifier les dangers spécifiques à la situation de travail.

DEMARCHE DE PREVENTION DU RISQUE BIOLOGIQUE

3. Repérer dans la chaîne de transmission : agent(s) biologique(s) et réservoir(s), voie(s) d'exposition.
4. Identifier la (les) situation(s) exposante(s) au danger.
5. Identifier le (les) évènement(s) déclencheur(s).
6. Lister le (les) dommage(s) possible(s).
7. Proposer des mesures de prévention : intrinsèque, collective, individuelle, instruction / information / formation.

ANALYSE GLOBALE DE LA SITUATION DE TRAVAIL

Description de la situation de travail (5Mi)

Main d'œuvre :

- Technicien de laboratoire d'analyses de biologie médicale

Milieu :

- Laboratoire d'analyses de biologie médicale de confinement 2

Méthode :

- Réalisation du sérodiagnostic de la rubéole

Matériel :

- Pipette à piston et ses cônes à usage unique adaptés
- Tube contenant le sang, tube pour déposer le sérum
- Détergent désinfectant
- Papier essuie-tout
- Gants à usage unique pour la prévention des risques biologiques
- Conteneur à DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux)

Matière :

- Sérum provenant du sang décanté de la patiente

Identification des dangers spécifiques de la situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Danger biologique : agents biologiques pathogènes éventuellement présents dans le sang de la patiente. ▪ Danger physique : bris de verre si utilisation de matériel en verre
--	---

DEMARCHE DE PREVENTION DU RISQUE BIOLOGIQUE

Repérage dans la chaîne de transmission	<p>Agents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Agents biologiques : virus des hépatites B, C, D et G, VIH, cytomégalovirus, virus d'Epstein Barr, HTLV (Human T Leukemia Virus) ... <p>Réservoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sang de la patiente <p>Voie d'exposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie cutanéomuqueuse
Identification de la (des) situation(s) exposante(s) au danger	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture du tube de sang centrifugé ou décanté ▪ Aspiration du sérum ▪ Éjection du sérum dans un tube
Identification du (des) évènement(s) déclencheur(s)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projections de sérum sur la peau du technicien lors du débouchage et de l'éjection du sérum ▪ Bris de matériel en verre souillé (tubes, pipettes) ▪ Contacts cutanés avec du matériel souillé
Identification du (des) dommage(s)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Infections virales : hépatites B, C, D, G, SIDA, infection à cytomégalovirus, mononucléose infectieuse, leucémie...
Proposition de mesures de prévention	<p>Prrévention intrinsèque :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Emploi de tubes plastiques à bouchon coiffant pour prélever le sang et de tubes plastiques pour contenir le sérum <p>Protection collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nettoyage et désinfection du poste de travail et de la pipette à piston ▪ Tri et gestion adaptés des déchets <p>Protection individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation de papier pour tenir le bouchon du tube, d'une pipette à piston, de cônes à usage unique ▪ Ports de gants à usage unique pour la prévention des risques biologiques ▪ Élimination immédiate des déchets contaminés (cônes, papier et gants) dans le conteneur à DASRI situé à proximité de la zone de travail ▪ Lavage des mains <p>Instruction / Information / Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation à la démarche de prévention aux risques biologiques ▪ Mise à disposition et respect de la procédure «Gestion des déchets» ▪ Mise à disposition de la procédure «Conduite à tenir en cas d'exposition à des produits biologiques contaminants»